

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2011

MODIFICATION DE LA LOI N° 2009-879
PORTANT RÉFORME DE L'HÔPITAL - (n° 3293)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 37

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 24

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article comprend diverses dispositions n'ayant pas de lien avec ce texte, et portant de plus sur des sujets méritant un examen approfondi.